

## Exemple d'un bulletin de vote

Nom de la circonscription  
(5 députés)

**Conseil:** Afin de vous faciliter la tâche, posez-vous les 3 questions suivantes:

1- Quel parti est-ce que je choisis pour gouverner?

2- Qui est-ce qui je veux comme député?

3- Qui, après mon candidat, par ordre de préférence, en choisissant un par parti, devrait être député?

### Parti

Parti A	Parti B	Parti C	Parti D	Parti E

**1 vote ici pour le député**

NOM Prénom Parti A	
NOM Prénom Parti B	
NOM Prénom Parti C	
NOM Prénom Parti D	
NOM Prénom Parti E	
NOM Prénom Indépendant	

**4 votes ici pour les député compensatoires<sub>1</sub>**

<b>Parti A</b>	
NOM Prénom	
<b>Parti B</b>	
NOM Prénom	
<b>Parti C</b>	
NOM Prénom	
<b>Parti D</b>	
NOM Prénom	
<b>Parti E</b>	
NOM Prénom	

<sub>1</sub> Députés distribués à chaque parti selon un mode proportionnel aux nombres de voix

## Méthode d'Hondt

Dans la méthode d'Hondt, chaque siège compte pour 1.

*Exemple: pour attribuer 6 sièges parmi 4 partis A, B, C, D, la répartition des voix (pour 100 votes) est la suivante : 42 voix pour A, 31 pour B, 15 pour C et 12 pour D*

Le calcul des moyennes donne le tableau suivant (certaines moyennes inutiles ne sont pas calculées)

nombre de sièges	1	2	3	4
Moyenne pour A	42	21	14	10,5
Moyenne pour B	31	15,5	10,3	
Moyenne pour C	15	7,5		
Moyenne pour D	12			

Les 6 plus fortes moyennes sont 42 (A) - 31 (B) - 21 (A) - 15,5 (B) - 15 (C) - 14 (A). On attribue alors 3 sièges à A, 2 à B et 1 à C.

Remarque : il existe une autre méthode de calcul donnant le même résultat.

- Calculer le quotient électoral égal au nombre de votes divisé par le nombre de sièges (ici 16,6)
- Effectuer la division entière des votes par ce quotient (on obtient ici 2 pour A, 2 pour B, 0 pour C et 0 pour D)
- Les sièges mis de côtés sont attribués à la plus forte moyenne : si A avait 3 sièges cela lui ferait 14 voix par siège, si B avait 3 sièges sa moyenne serait de 10,3, si C avait 1 siège sa moyenne serait de 15 et si D avait un siège sa moyenne serait de 12 voix par siège. Il reste deux sièges à distribuer aux meilleures moyennes : C avec 15 voix par siège et A avec 14 voix par siège.

La méthode d'Hondt est utilisée en Australie, en Finlande, en Israël, en Pologne, au Portugal et en Espagne. Elle est aussi utilisée en France pour les élections européennes parlementaires. Elle porte le nom du mathématicien belge Victor d'Hondt. Elle a la particularité d'avantager les listes ayant bénéficié du plus grand nombre de voix.

- Tout d'abord, j'aimerais vous remercier pour me permettre, moi, un jeune, ~~de me permettre~~ de m'exprimer devant cette commission et d'apporter l'opinion d'un jeune passionné par la politique.
- Depuis quelques temps, je constate à quel point notre démocratie est bien légitime et implantée, mais aussi à quel point elle demeure fragile avec le taux de participation qui ne cesse de diminuer. Suite à cette réalité, je me suis dernièrement demandé ce que nous pourrions faire pour contraindre cet effet de désintérêt et de banalisation de la politique. Dernièrement, je me suis penché de plus près sur la question et j'en suis venu à la conclusion qu'un système mixte avec une majorité des sièges élus proportionnellement est le meilleur moyen de ~~donner~~ <sup>donner au</sup> le vote du citoyen un impact plus grand et ainsi ~~de~~ l'amener à s'intéresser beaucoup plus à la chose politique. Alors, pendant les prochaines minutes, je vais d'abord vous expliquer quel système, plus exactement, serait dans mon optique le meilleur. Par la suite, j'aimerais tenter de vous convaincre que la réforme se doit d'être assez poussée en y amenant le plus de proportionnalité possible, tout en gardant une petite partie des avantages de stabilité qu'apporte le système actuel.

- En premier lieu, dans tout ~~un~~ système proportionnel total ou partiel, le nombre de circonscriptions est relativement bas. Dans ma vision du système qu'il faudrait, je crois qu'il faudrait réduire le nombre de députés à environ 45, si l'on veut que la proportionnalité soit d'environ  $\frac{2}{3}$  des députés. En ce sens, il faudrait augmenter le nombre de députés à 150. L'augmentation du nombre de personnes qui sont l'objet de cynisme de la part des citoyens n'est certes pas une bonne idée à appliquer pour un parti qui ne veut <sup>pas</sup> perdre des électeurs, mais, à mon avis, s'avère le meilleur moyen pour amener une représentativité la plus juste possible.

rendre le rôle de  
député plus imp.

Avec un nombre faible de députés disponibles pour la proportionnalité, plus il faut un nombre de suffrages élevés pour avoir droit à un certain nombre. Par contre, si le nombre de députés compensatoires est élevé, moins le nombre de voix à obtenir pour avoir droit à un député est élevé et difficile à atteindre pour un tiers-parti.

- Toujours dans l'esprit de rendre au système le plus de proportionnalité possible, il est à mon sens essentiel d'avoir des députés où le nombre de députés pour un nombre d'habitants soit le plus égal possible.

le fait de donner plus de députés à une circonscription contenant plus d'électeurs a l'avantage d'éviter d'avoir de gigantesques comités où les candidats à l'élection se devraient de parcourir des centaines et des centaines de km pour pouvoir faire campagne dans la circonscription au complet.

- Pour ce qui est du fonctionnement du système que je vous présente cet après-midi, comme je mentionnais un peu plus tôt, l'assemblée nationale serait composée de 45 députés élus selon le mode uninominal majoritaire et les 105 autres. Tout d'abord, pour élire nos représentants à l'assemblée, il faudrait d'abord voter pour le parti que l'on souhaite voir au pouvoir de préférence bien sûr... il n'y en a qui votent pour l'opposition perpétuelle ! Ensuite, tout comme cela est le cas maintenant, il faut voter pour un candidat que l'on souhaite être député. Par la suite, il suffit de choisir un candidat par parti et cela en ordre de préférence, <sup>→ dans une liste</sup> plus l'ordre de priorité attribué à un candidat, plus celui-ci obtiendra de points. Pourquoi cela ? Je crois qu'il faut tout de même expliquer afin que les gens puissent comprendre comment leurs votes seront comptés. Si le nombre de voix exprimées envers un parti permet à celui-ci d'obtenir, par exemple, 2 députés, les 2 candidats

qui ont obtenu le plus de pts seront ceux qui deviendront députés. Non seulement cette façon de faire permet de déterminer, tout en respectant la volonté des citoyens, mais en cas d'égalité des voix et où il faudrait distribuer un siège à un ou l'autre des partis, les 2 candidats qui ont le plus de pts dans leur parti seront comparés. C'est ainsi que celui qui a le plus de points ~~entre~~ <sup>entre</sup> les 2 sera élu puisqu'il ~~est~~ <sup>aurait</sup> obtenu des ordres de priorité plus élevés que son adversaire. Par ailleurs, à l'intérieur des listes fournies par les partis, il pourrait y avoir un nombre de femmes requis. Grâce à cette mesure, les probabilités de voir des femmes élues seraient plus élevées.

- Afin de bien illustrer en concret toute la façon dont il faudrait voter, j'aimerais déposer un exemple d'un bulletin de vote. - Comme vous pourrez voir, même si cela paraît étrange, j'y ai ajouté 3 questions afin de guider un électeur qui serait un peu déstabilisé.

- Quel parti?
- Qui comme député?
- Qui d'autre après, son ordre de préférence?

Voilà pour ce qui est du système que je crois que nous devrions adopter: un système mixte ~~en~~ ayant environ  $\frac{2}{3}$  des sièges qui seraient proportionnel.

Maintenant, je vais tenter de vous convaincre qu'un système mixte est la meilleure option. Comme vous savez, le système actuel a l'avantage d'être très simple et de favoriser les gouvernements majoritaires. Afin de préserver un élément de stabilité, c'est pourquoi il faudrait qu'au moins le  $\frac{1}{3}$  soit élu selon le mode uninominal majoritaire. Grâce au système mixte, le vote des citoyens aurait beaucoup plus de poids, mais le fait de garder une partie des élus selon le mode actuel permettrait d'éviter d'avoir des gouvernements très faibles et de plonger le Québec dans l'instabilité politique. <sup>D'autre part,</sup> ~~De plus,~~ le fait d'avoir un député de plus que ce qu'un parti peut obtenir suite à la répartition, en gagnant dans un comté, garderait l'aspect de devoir gagner le plus de comtés possible comme c'est le cas actuellement. Alors, celui qui gagne le plus de circonscriptions tirerait un léger avantage sur les autres. Finalement, le système mixte est selon moi la meilleure solution afin d'éviter l'instabilité politique, donner la possibilité aux gens de voter pour ce qu'ils veulent vraiment grâce à la proportionnalité ainsi que de favoriser des gouvernements à l'écoute des autres partis et faire des gouvernements de coalition si nécessaire.

Afin de permettre des tiers-partis de pouvoir émerger, le mode proportionnel est le meilleur moyen d'y arriver. Souvent, ces partis représentent les convictions de plusieurs électeurs, mais ceux-ci ne votent pas pour eux, afin de voter stratégiquement, se retrouvent à voter pour des gens qui ne représentent pas nécessairement leurs valeurs. Non seulement les tiers-partis, à l'intérieur d'un nouveau système, pourraient donner la majorité à un parti, mais amèneraient celui-ci à travailler ensemble afin de faire fonctionner l'assemblée et de travailler dans l'intérêt de la population. Grâce à l'ajout d'un important élément de proportionnalité, le citoyen pourrait sentir que son vote compte vraiment et pourrait donc <sup>conséquent</sup> ~~contribuer~~ contribuer à freiner la chute du taux de participation aux élections. Donc, non seulement un nouveau système mixte amènerait plus souvent que maintenant les partis à travailler ensemble, mais ne compromettrait pas la stabilité politique grâce à un nombre de sièges ayant été obtenus par le mode actuel. <sup>Alors</sup> ~~Non seulement~~ la voix des citoyens ~~serait~~ serait plus facilement entendue grâce aux députés qui seraient des tiers-partis, mais je crois que cela amènera un vent de renouveau qui aidera à réintéresser les gens à la politique.

Pour conclure, messieurs le président, j'aimerais rappeler que  
je crois que nous nous devons d'adopter un système qui donnera  
plus de poids au vote du citoyen tout en ayant un certain élément  
de stabilité. Il est très important que nous fassions quelque chose  
afin d'inciter les gens à s'intéresser à la politique et aussi à se rendre  
faire un devoir qui semble maintenant si banal: <sup>celui d'aller voter</sup> ~~aller voter~~.

Grâce au système mixte se composant ~~de~~ de  $\frac{1}{3}$  des députés élus trad.  
et de  $\frac{2}{3}$  élus prop. je crois que nous aurons un bon équilibre  
entre la voix intégrale des citoyens et la stabilité.